

Premiers pas vers une transmission réussie

Date de mise à jour 11/11/2020

Objectifs de la formation

4 journées d'ateliers/formation pour préparer son projet de transmission sous les aspects juridiques, économiques et humains

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

Cette formation est conçue de façon à permettre à chacun de :

- prendre du recul par rapport à sa situation,
- identifier ses enjeux, ses valeurs et ses besoins sur le plan personnel et sur le devenir de la ferme
- construire son projet de retraite et déterminer ce qui sera à transmettre
- identifier les freins et les facteurs de réussite de sa transmission
- identifier les démarches pour se préparer puis mener à bien son projet de transmission,
- analyser les différents modes de cession sur les plans juridique, fiscal et social
- comprendre le calcul de sa retraite et estimer les besoins pour la retraite
- estimer la valeur des biens à céder avec plusieurs calculs et définir un prix de cession en intégrant les différents objectifs de la transmission
- définir son projet de transmission et d'établir un plan d'action prévisionnel

Contenus détaillés :

J1 —> Jeudi 25 février : Travailler sur ma représentation de ma ferme et distinguer ce que je veux conserver et ce à quoi je peux renoncer. Identifier les éléments problématiques à anticiper - avec Dominique Lataste, formateur et sociologue, Cabinet Autrement Dit

J2 —> Lundi 8 mars : Comprendre les aspects juridiques de la transmission - avec Catherine Seutin, formatrice au CFPPA du Valentin et bénévole au Comité d'Action Juridique 26.

Comprendre mes droits à la retraite et faire un point personnalisé avec un conseiller spécialisé de la MSA - avec Corinne Laplaige, conseillère MSA

J3 —> Jeudi 18 mars : Estimer la valeur de ma ferme et définir un prix de cession - avec Eve Saymard, animatrice de l'ADEAR de l'Ardèche.

J4 —> Lundi 29 mars : Imaginer mon projet de retraite et définir les étapes de ma transmission. Préparer un plan d'action - avec Dominique Lataste, formateur et sociologue, Cabinet Autrement Dit

Méthodes pédagogiques : apports théoriques et échanges d'expérience.

Modalités d'évaluation des acquis : une feuille bilan sera distribuée le dernier jour.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Dates, lieux et intervenants

25 févr 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

Campus de la Communauté de communes du Val de Drôme Ecosite du Val de Drôme 96, ronde des alisiers
26400 Eurre

Dominique Lataste, formateur et sociologue, Cabinet Autrement Dit

08 mars 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

Campus de la Communauté de communes du Val de Drôme Ecosite du Val de Drôme 96, ronde des alisiers
26400 Eurre

Catherine Seutin, formatrice au CFPPA du Valentin et bénévole au Comité d'Action Juridique 26.
Corinne Laplaige, conseillère MSA

18 mars 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

Campus de la Communauté de communes du Val de Drôme Ecosite du Val de Drôme 96, ronde des alisiers
26400 Eurre

Eve Saymard, accompagnatrice installation-transmission de l'ADEAR de l'Ardèche

29 mars 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

Campus de la Communauté de communes du Val de Drôme Ecosite du Val de Drôme 96, ronde des alisiers
26400 Eurre

Dominique Lataste, formateur et sociologue, Cabinet Autrement Dit

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 15/02/2021

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Gratuit pour les agriculteurs éligibles Vivea + adhésion demandée à l'association ADEAR (prix suggéré 40€)

Plus de renseignements

Anna SCHWIETZKE, animatrice ADEAR 26

anna.schwietzke@adeardrome.fr

ADEAR DROME

l'Usine Vivante

24 avenue Adrien FAYOLLE

26400 CREST

Tel : 07 68 88 96 16

92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation

Prévoir le repas du midi / Covoiturage proposé